

Vigne

Avertissement No 06 – 6 juin 2013

- Annonce : mise à jour du *Guide des traitements phytosanitaires de la vigne*.
- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et actions de prévention; résistance; prévention durant la floraison.
- Insectes : scarabée du rosier; scarabée japonais; phylloxéra de la vigne.
- Traitements herbicides.
- Carence en magnésium.
- Jeunes et nouvelles plantations.
- Références.
- Tableaux : fongicides homologués; compatibilité des fongicides avec les auxiliaires.

ANNONCE

La mise à jour 2013 du « [Guide des traitements phytosanitaires de la vigne](#) » est maintenant disponible gratuitement en version électronique sur le site du CRAAQ.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



6 : Pousse verte



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées, inflorescence visible



15 : Allongement de l'inflorescence



17 : Boutons floraux séparés



19 : Début floraison

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 4 juin 2013 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 6 juin	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/VandalCliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	36,6	17,1	ND/ND/6/ND (1 ^{er} juin)
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I.O.)	97,2	71,6	ND/9/9-12/9-12 (4 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas et Tingwick	209,4	139,3	15-17/ND/ND/ND (4 juin)
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	150,8	98,5	9-12/ND/ND/9-12 (3 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	194,9	127,2	15/ND/15/15 (4 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	167,9	118,4	12/ND/12/ND (31 mai)
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	178,9	124,7	17/17/15/17 (3 juin)
Mauricie	148,8	110,3	ND/ND/ND/ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	225,0	142,7	17-19/15-17/ND/ND (4 juin)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	222,3	145,2	17/15-17/15-17/ND (31 mai)
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	170,3	116,1	9-12/ND/ND/17 (30 mai)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	107,2	83,3	ND/ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

Les stades phénologiques sont très variables à certains endroits en raison du gel survenu au début du mois de mai. Le développement est plus lent et/ou les observations proviennent des bourgeons secondaires.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous à l'avertissement [No 03](#) du 15 mai 2013 pour plus de détails.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Pour les vignobles situés dans les régions les plus chaudes, qui se rapprochent du stade de la floraison, surtout si des antécédents de maladies ([anthracnose](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)) sont présents, le prochain traitement fongique à faire avant les prochaines pluies annoncées sera très important. Il s'agira d'un traitement préventif, car peu de symptômes visuels sont encore présents.

Pour vous guider dans vos choix de produits et faire d'une pierre peut-être plusieurs coups, consultez le tableau des fongicides homologués dans la vigne situé à la fin de l'avertissement. Vous trouverez aussi dans l'avertissement [No 05](#) du 30 mai dernier de l'information sur les conditions propices et divers traitements possibles pour lutter contre différentes maladies pouvant être rencontrées dans la vigne.

Les documents [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#), [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#), les bulletins d'information [No 03](#) du 20 avril 2007, [No 01](#) du 13 mai 2008 et [No 01](#) du 30 avril 2010 vous fourniront aussi plusieurs renseignements sur ces maladies.

RÉSISTANCE

Plusieurs fongicides utilisés pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Afin de diminuer les risques de résistance de diverses maladies à certains produits, utilisez de préférence les fongicides curatifs dans la bonne fenêtre d'application et, si possible, seulement qu'en dernier recours.

Travaillez le plus possible avec des produits de contact et des protectants (voir tableau des fongicides homologués dans la vigne). Si vous devez utiliser des produits systémiques, assurez-vous de faire une bonne rotation des matières actives et groupes utilisés. Consultez les tableaux caractéristiques des fongicides (p. 49 et 50) du « [Guide des traitements phytosanitaires 2013](#) » de la vigne.

Pour consulter les étiquettes des produits, vous devez vous rendre sur le [site Web de l'ARLA](#) et inscrire le nom du produit recherché ou de la matière active.

Attention! Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie. De plus, lors d'une période de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La floraison débutera sous peu dans les secteurs les plus chauds. Ce stade en est un où les traitements fongiques protectants appliqués en prévention sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, pourriture grise), si on veut obtenir une récolte de qualité.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une bonne aération des plants, ce qui diminuera l'humidité, condition favorable au développement de plusieurs maladies.

Attention! En temps de floraison, il est important de continuer à protéger les vignes, principalement contre les maladies. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les travailleurs « bon marché » que sont les différents auxiliaires et qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des choix « plus doux », le tableau *Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires - Fongicides* est inséré à la fin du présent avertissement. Seuls les produits pour lesquels de l'information est disponible figurent au tableau. Les produits nouvellement homologués n'y sont pas présents. Ce tableau sera donc mis à jour selon la disponibilité de l'information.

SCARABÉE DU ROSIER



Gaëlle Dubé, agronome

Tel que mentionné dans le bulletin d'information [No 06](#) du 30 mai dernier, les scarabées du rosier devraient bientôt faire leur apparition, surtout si la température se réchauffe au cours des prochains jours.

Tout comme pour le scarabée japonais, il est possible de « capturer » des adultes de scarabée du rosier afin de les empêcher de

se nourrir des parties de la vigne en développement. Lors de fortes infestations, les feuilles et les fleurs peuvent être entièrement dévorées. **Attention, il est à nos portes!**



Laboratoire de diagnostic, MAPAQ

SCARABÉE JAPONAIS

(Evelyne Barriault, agr.)



Les **pièges Expando** peuvent être efficaces pour diminuer les populations de **scarabée japonais**. Si ce dernier a causé des dommages importants dans votre vignoble l'an dernier, prévoyez **l'installation des pièges dès les premières semaines de juin**. Les pièges doivent être installés en périphérie du vignoble (jusqu'à 24 pièges par hectare). Ces pièges sont utilisés avec



un système d'attractif floral et une phéromone d'agrégation qui attire les mâles et les femelles. Il est important de les vider au moins deux fois par semaine.

PHYLLOXÉRA



Des galls de **phylloxéra** continuent à être vues un peu partout.

Lorsque nécessaire, pour les vignobles aux prises avec des antécédents de phylloxéra, un traitement insecticide pourrait être fait lorsque la majorité des larves auront quitté leur galle protectrice. Le dépistage et l'observation sont de mise pour les prochains jours afin de cibler le bon moment pour intervenir efficacement.

Selon une **étude** faite à l'université de l'Arkansas (en validation pour le Québec), les premières larves devraient émerger de leur galle vers la mi-juin pour les sites de la Montérégie dont le stade 1^{re} feuille déployée (7) était atteint vers la mi-mai.

Photo : Bulletin d'information [No 02](#) – 6 mai 2010

Afin de diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être victimes de votre traitement. Par la suite, les générations se chevaucheront et il sera plus difficile d'intervenir efficacement.

Habituellement, ce puceron n'affecte pas le rendement ni la qualité de la récolte. Par contre, selon la quantité de galls présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aoûtement des plants.

Une fois le puceron protégé par « sa » galle, les produits ne l'atteignent plus. Tous les produits homologués contre ce ravageur n'agissent pas de la même façon. En effet, pour être efficaces, ASSAIL et CLUTCH doivent entrer en contact avec les pucerons, tandis que MOVENTO (produit systémique mobile qui se redistribue dans toute la plante) doit être ingéré par ces derniers. Pour plus d'information sur ce ravageur, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 02](#) du 6 mai 2010 et le document « [Ravageurs galligènes de la vigne au Québec](#) » produit par le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ.

Attention! CLUTCH et MOVENTO sont très toxiques pour les abeilles et ces produits ne devraient pas être utilisés durant la période de la floraison.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont grandement favorisé la croissance des mauvaises herbes. Malheureusement, à certains endroits, le sol n'est pas encore assez ressuyé pour permettre le passage du pulvérisateur avec son réservoir plein. Voir le « Guide de protection de la vigne » pour connaître les différentes options possibles.

Certains traitements herbicides peuvent être appliqués seulement lorsque les plants ne sont pas en production. Voir le document « [Guide des traitements phytosanitaires 2013](#) » pour plus de détails.

Attention aux conditions climatiques lors des applications d'herbicides! Quelques cas de « brûlage » sont encore rapportés, malgré la présence de déflecteurs. La dérive pourrait en être la cause.

CARENCE EN MAGNÉSIUM

Des observations de carences en magnésium (Mg) sont déjà rapportées. Comme il est tôt en saison pour voir ces symptômes, des applications d'engrais foliaires généralisées ou localisées devraient rapidement être faites afin de corriger ce problème pour la saison en cours. Par contre, si les carences reviennent année après année, il serait bon d'apporter des correctifs par des applications de magnésium au sol.

La carence en magnésium se manifeste par un rougissement sur les cépages rouges et par un jaunissement entre les nervures des feuilles sur les cépages blancs. Les surfaces atteintes se nécrosent par la suite. La carence en magnésium affecte d'abord les feuilles âgées de la base des rameaux et s'étend vers le sommet. L'analyse foliaire (feuilles et pétioles) est un excellent moyen de détection de la carence.

Même si cette carence n'affecte pas la récolte quant au rendement, il est reconnu qu'une carence en magnésium (atome central de la molécule de chlorophylle, il joue un rôle important dans la photosynthèse) persistante réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines.



JEUNES ET NOUVELLES PLANTATIONS

Les nouvelles plantations sont commencées ou sur le point de l'être. Malgré un apport d'eau au moment de la plantation, l'irrigation est souvent nécessaire afin de favoriser un bon départ des nouveaux plants. De plus, ce n'est pas parce que ces plants ne produiront pas de fruits cette année qu'ils sont à négliger en ce qui concerne la protection contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes (à faire de préférence avant l'implantation).

Les altises, peu dommageables dans les plantations établies, peuvent le devenir pour les nouvelles plantations en défoliant le peu de feuilles qui garnissent les petits plants. Peu de feuilles signifie peu de photosynthèse (énergie) pour le développement normal des plants et possiblement mauvais aoûtement des plants. Cependant, il n'y a plus aucun pesticide homologué contre ce ravageur. Consultez votre conseiller au besoin.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES
























- [SAgE pesticides](#) : Information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [IRIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 225
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – Vigne – 6 juin 2013

Fongicides homologués pour lutter contre :

Anthracnose	Excoriose	Mildiou		Blanc		Pourriture grise		Pourriture noire	
Systémique	Protectant	Protectant	Systémique	Protectant	Systémique	Protectant	Systémique	Protectant	Systémique
Nova 40W	Captan 80	Acrobat	Confine Extra	 Actinovate	Cantus	 Regalia Maxx	Elevate 50WDG	Acrobat	Flint 50WG
Pristine WG	 Copper 53 W	Captan 80	Phostrol	 Buran	Flint 50 WG	 Serenade aso	Luna tranquility	Captan 80	Mettle
	Folpan	 Copper 53 W	Presidio	 Copper spray	Inspire	 Serenade max	Pristine WG	 Copper 53 W	Nova 40W
	Maestro 80DF	 Copper spray	Pristine WG	 Guardsman	Luna tranquility		Rovral	Ferbam	Pristine WG
	Supra Captan	Dithane M45	 Rampart	Hollysul micro sulfur	Mettle		Scala SC	Folpan	Sovran
		Folpan	Revus	 Huile de pulvérisation	Nova 40W		Switch	Maestro 80DF	
		Gavel 75 DF	Ridomil Gold	 Kumulus DF	Pristine WG		Vanguard	Polyram DF	
		 Guardsman	Sovran	 Lime sulfur	Sovran			Supra Captan	
		 Kocide 2000	Winfield phosphite	Microthiol					
		Maestro 80DF		 Milstop					
		Manzate 200WP		Quintec					
		Penncozeb 80		Regalia Maxx					
		Polyram DF		 Soufre microscopique					
		Supra Captan		 Serenade aso					
		 Tivano		 Serenade max					
		Zampro		Vivando SC					
				 Wettable sulfur					

Les codes couleur vous aident à repérer, à même le tableau, les maladies pour lesquelles agit un même produit.

COMPATIBILITÉ DES PESTICIDES HOMOLOGUÉS AVEC LES AUXILIAIRES – FONGICIDES

Nom commercial	Matière active	Abeille	Bourdon	Coccinelle	<i>Stethorus punctillum</i>	Punaise prédatrice	Acarien prédateur	<i>Amblyseius fallacis</i>	Parasitoïde
BARTLETT MICROSCOPIC SULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
COPPER 53W	Sulfate de cuivre	S/M	S	M	-	S	S	-	S
COPPER SPRAY	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
DITHANE M-45 80%	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide	S	-	-	-	-	-	-	-
FERBAM 76 WDG	Ferbame	S	-	-	S	-	-	S	-
FLINT 50 WG	Trifloxystrobine	S	-	S	-	-	-	-	-
FOLPAN 50 WP	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
FOLPAN 80 WDG	Folpet	S	S	S	-	S	-	-	S
GAVEL 75DF	Mancozèbe/zoxamide	S	-	-	-	-	-	-	-
GUARDSMAN COPPER OXYCHLORIDE	Oxychlorure de cuivre	S	-	-	-	-	-	-	-
HOLLYSUL MICROSULPHUR	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
KUMULUS DF	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
CANTUS WDG	Boscalide	S	-	-	-	-	-	-	-
LIME SULPHUR	Chaux soufrée	S	S	M	M	M	M	T	T
MAESTRO 80 DF	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
MANZATE 200 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
MICROSCOPIC SULPHUR (UAP)	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MICROTHIOL	Soufre	S	-	S	S	S	-	M	-
MILSTOP	Bicarbonate de potassium	S	-	-	-	-	-	-	-
NOVA 40W	Myclobutanil	S	-	S	-	S	-	-	-
PENNZOZEB 80 WP	Mancozèbe	S	-	S	-	S	-	-	-
POLYRAM DF	Métirame	S	-	S	-	S	-	-	-
PRISTINE	Boscalide/pyraclostrobine	S	-	-	-	-	-	-	-
QUINTEC	Quinoxifène	S	-	-	-	-	-	-	-
REVUS	Mandipropamide	-	-	-	-	-	-	-	-
RIDOMIL GOLD MZ 68WG	Métalaxyl-M/mancozèbe	S	S	-	-	-	M	-	S
ROVRAL WDG	Iprodione	S	S	S	-	S	S	-	S
SCALA	Pyriméthanil	S	-	-	-	-	-	-	-
SERENADE ASO/MAX	<i>Bacillus subtilis</i> (QST713)	S	-	-	-	-	-	-	-
SOVRAN	Krésoxime-méthyle	S	-	-	-	S	-	-	-
SUPRA CAPTAN 80 WDG	Captane	S/M	S	S	S	S	S	S	S
VANGUARD 75 WG	Cyprodinil	S	-	-	-	-	-	-	-
VIVANDO SC	Metrafenone	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende :

S = sécuritaire (moins de 25 % de mortalité)

M = moyennement toxique (de 25 à 75 % de mortalité)

T = très toxique (plus de 75 % de mortalité)

- = aucune information